



LA PAGE D'INFOS DE LA CGT TRESOR DE L'YONNE

N° 2 spécial compte rendu CTPL

2 ème convocation le 29 janvier 2010

le couperet est tombé :

- 8 emplois de catégorie C**
- 264 000€ soit une baisse de 12.6 % des crédits par rapport aux dépenses 2009**

La déclaration de la CGT est en intégralité sur le site local : <http://www.tresor.cgt.fr/89/>

Sur la situation :

- les 22% de grévistes le 21 janvier dans notre département à l'appel de la CGT, constituent un résultat très révélateur du malaise dans le département lié aux problèmes d'effectifs, de pouvoir d'achat, aux réformes, aux indicateurs et au management prôné par la DGFIP.
- la bonne participation aux HMI dans plusieurs postes du département le 19 janvier. Les agents ont témoigné de leurs difficultés dans l'exercice de leurs missions et de leurs craintes pour l'avenir de nos services.
- aux impôts près de 40 % de grévistes dans notre département.

Sur le CTPL :

- Le 26 janvier, la CGT a boycotté le CTPL car elle refuse de cautionner les suppressions d'emplois, les pertes de pouvoir d'achat, les attaques contre l'ensemble des services publics. Il a été reconvoqué le 29 janvier.
- Le 29, elle participe pour faire part du mécontentement des agents notamment de ceux qui ont participé aux HMI.

en 6 ans : - 25 emplois B et C soit 10% des effectifs

Les postes, les services et les agents sont confrontés à une multiplication des réformes et des restructurations imposées dans la précipitation, en parallèle avec de nouvelles méthodes de management qui entraînent une dégradation des conditions de travail collectives et individuelles des agents.

Qui peut croire que supprimer des emplois permet une amélioration du service public ?

Qui peut croire que supprimer des emplois permet d'améliorer nos conditions de travail ?

RGPP = casse des services publics.

Le service public, c'est le patrimoine des plus modestes. Le gouvernement le lui vole pour financer le bouclier fiscal pour les plus riches, la suppression de la taxe professionnelle pour les entreprises, les exonérations de taxe carbone pour les pollueurs...

La centralisation des décisions, la multiplication des contrôles internes, la dictature des statistiques ont pour conséquences une perte de repères des agents dans l'exercice de leur travail.

La CGT est pour une approche globale de nos missions et la fin du pilotage par priorisation de ces dernières et de la logique actuelle des objectifs. Le pilotage des missions et services doit être fondé sur de nouveaux critères d'efficacité sociale sur la base du rapport investissement collectif/effet social.

Sur les HMI du 19 janvier:

→ les effectifs sont insuffisants, sauf dans un poste où ils ont plutôt exprimé des craintes pour l'avenir vu les prochains départs en retraite.

→ la nouvelle baisse leur semble incompréhensible au regard de leur charge de travail.

→ retards sur les poursuites au communal, retards de 2 à 3 semaines dans le traitement du courrier et de 2 mois dans le paiement des mandats

→ impossibilité d'accomplir correctement toutes les tâches : demandes du public, systématisation des poursuites en matière de recouvrement sans prise en compte des « cas particuliers » et non respect des délais de PVFI. Au guichet beaucoup de monde : 4500 à 5000 personnes comptabilisées en 3 mois entre le 15 - 9 et le 15 - 12 à Auxerre.

→ la comptabilité est tenue régulièrement mais au détriment des autres tâches.

→ en pratique les absences ne sont pas compensées, le GFU n'est pas comptabilisé dans l'ORE., l'équipe de remplacement devrait être en plus des effectifs du département

En conséquence les agents, les contribuables les collectivités locales pâtissent de la dégradation du service public.

Situation particulière du SIP de Sens :

Les agents demandent si les deux départs en retraite seront remplacés ?
et s'il y aura un cadre B compétent en recouvrement ?

Des conséquences pour tous les secteurs d'activité :

- à l'accueil , 1 seule personne à l'accueil physique contre 3 auparavant au guichet
- à la caisse au nombre d'opérations important viennent s'ajouter des contribuables destinés aux services impôts
- le caissier assure les opérations banque de France alors qu'il est dérangé sans arrêt par les contribuables.

La borne de gestion des files d'attente n'est pas assez compréhensible pour les contribuables.

Il faudrait un créneau horaire bien établi pour le téléphone du SIP Recouvrement car à certains moments (voire quasiment tous les jours) c'est infernal et cela nuit à la concentration des agents et que la caisse soit à côté du service impôts.

Questions diverses :

la CGT a souhaité évoquer les intempéries de ce début d'année et les conséquences pour les agents.

La CGT a questionné la direction sur :

- l'article de l'Yonne Républicaine du 26 janvier qui indique que Chablis allait avoir plus d'agents du fait du regroupement de plusieurs trésoreries
 - l'annonce de la radio à propos de 80 000 euros d'impayés de cantine à Sens.
-

Suite à notre déclaration , le Trésorier Payeur Général a rappelé que le gouvernement avait décidé de baisser le nombre de fonctionnaires, en supprimant des emplois de catégorie C et en revalorisant le nombre de B .

Lors de la mise en place des 35h les débats avaient portés sur le temps de travail effectif. Aujourd'hui il faut, par exemple, examiner le fait que les fumeurs sortent plusieurs fois par jours, les conditions de formation avec seulement 2 fois 3 h...

La question des conditions de travail est très sensible , le management ne fera pas tout, mais chacun doit se regarder de manière objective.

Une seule grosse structure permet de mieux absorber une réduction d'effectif, c'est plus difficile avec notre réseau de 25 postes. Le service public c'est aussi un problème qualitatif.

En ce qui concerne l'équipe de remplacement , depuis le 1^{er} janvier , les 9 dixième de son utilisation sont déterminés par les manques dans les postes et les besoins exprimés. Les effectifs sont réduits pour tenir compte de la réalité de sa composition.

Précision sur Chablis , il s'agit de l'explication du maire pour les travaux financés par la mairie.

La CGT a répondu au TPG qui indiquait que notre régime indemnitaire faisait des envieux que celui-ci résulte d'actions importantes notamment en 1989 où les agents demandaient des augmentations de la valeur du point d'indice et auxquelles le gouvernement a répondu par l'octroi de primes. Bien évidemment nous aurions préféré la revalorisation du point d'indice pour tous les fonctionnaires, nous n'en serions pas aujourd'hui à 8% de perte de pouvoir d'achat.

Sur le travail effectif, la CGT a indiqué que lors du recensement des tâches , il était admis qu'un agent travaillait 50mn par heure et que les pauses-café ou autre étaient en fait utiles pour une meilleure efficacité du travail.

L'EXECUTION BUDGETAIRE 2009 :

Le budget de référence 2009 à hauteur de **1 982 118 €** a été complété par diverses dotations en cours d'année pour un total **de 118 339 €**.

La CGT a demandé à quoi correspondent les différentes dotations perçues en octobre et novembre 2009 et plus précisément les 19 800 € et 65 000 € et rappelé sa demande de communication des montants des dotations (avec des formulations un peu plus explicites) au fur et à mesure.

De même elle a redemandé la communication des courriers des comptables présentant l'analyse 2009 et les demandes pour 2010, ces informations sont indispensables pour débattre des questions budgétaires.

Compte tenu du décalage de 24h de Cogito, le document fait apparaître un solde de 960.64 alors qu'il est à **zéro**.

Les 19800 € viennent de l'inter-région en couverture notamment des frais liés à l'inondation à Saint Florentin (environ 12000 €)

Les 65000 € correspondent aux travaux nécessaires à l'accueil de la famille du nouveau TPG (aménagement de deux chambres compatible avec un retour en bureaux ultérieurement) pris en charge par le ministère.

Les dépenses de fonctionnement sont en légère baisse en 2009 avec **1 742 554 €** contre **1 787 056 €** en 2008, avec une baisse sur les affranchissements et les locations immobilières (en 2008, 1 trimestre supplémentaire avait été payé pour de nombreux postes).

Les travaux immobiliers sont passés de **317 978 €** en 2008 à **223 214 €** en 2009, avec de gros efforts pour tout payer avant le 10 décembre.

La CGT a indiqué que le résultat de 2009 confirme ses appréciations sur le budget initial qu'elle avait qualifié d'insuffisant pour plusieurs lignes, les dépenses sont supérieures de **52 000 €** (nettoyage, entretien immobilier, la maintenance technique, les télécommunications, les autres dépenses de fonctionnement et les prestataires externes).

En matériel de transport, la CGT a remarqué que 2 véhicules ont été achetés alors qu'un seul était prévu : le KANGOO acheté au dernier moment au vu des crédits restants, outre l'intérêt d'un matériel neuf, permet de faire des économies notamment pour les déplacements sur Dijon.

Le TPG souhaite qu'une dépense moyenne soit établie sur certaines lignes budgétaires afin de calculer au mieux les dotations, les « accidents » étant payés par la TG. Il estime qu'en matière de frais de poursuite, une source d'économie est possible.

Pour la direction, des économies sont à faire en matière de fluides et de fournitures notamment dans certains postes. Une homogénéisation des postes similaires sera entreprise.

Selon la CGT, une étude sur 6 ans montre globalement une certaine stabilité des dépenses à hauteur de 1 880 000 € (hors travaux immobiliers bien sûr) et en tenant compte qu'en 2005 par exemple il y a eu plus de 150 000€ d'achat de mobilier.

En ce qui concerne les postes la CGT observe que les % inférieurs à 100% proviennent essentiellement des économies sur l'affranchissement (Aillant, Auxerre EH, Toucy, Vermenton, Pont sur Yonne. A noter une baisse importante pour Sens Agglo dont 3500 en frais de poursuites, 2900 en affranchissement et 2300 en fournitures ce qui peut s'expliquer par la création du SIP.

La CGT a voté contre l'exécution 2009. Sans remettre en cause le sérieux du travail de l'ensemble du service logistique, on peut dire qu'ils ne peuvent faire des miracles et satisfaire les demandes des agents, des comptables s'ils n'ont pas les crédits nécessaires.

BUDGET DE REFERENCE 2010 :

Les données 2010 sont claires :

- les crédits de paiements = **2 166 811 €** .
- **réduction de 5,94 %** de la base budgétaire
- **331 440 €** proviennent des nouveaux crédits des loyers budgétaires.
- les dotations de 2^{ème} niveau baissent de **9 200 €**.

De même si l'on compare avec les dépenses 2009 , et que l'on neutralise les loyers budgétaires on a en réalité - **264 000 € soit une baisse de près de 12,5% de crédits par rapport à 2009.**

C'est du jamais vu en matière de restriction budgétaire.

Ainsi toutes les lignes budgétaires de fonctionnement 2010 baissent par rapport aux dépenses 2009 sauf le nettoyage(+ 5 118 € dus au remplacement d'agents Berkani par la société ONET) , les locations immobilières (+ 340 330 €) .

Grosses baisses aussi en équipement 168 000 € en 2010, comparés aux 356 941 € de dépenses et aux 236 749 € de budget 2009 même si une partie peut s'expliquer par le renouvellement opéré du parc informatique .

Les 118 000 € en travaux concernent les travaux d'isolation à Vermenton et à Tonnerre (après informations données par la CGT de nouvelles études seront menées) et les travaux d'aménagement à la TG liés à la mise en place de la DDFiP.

La CGT a de nouveau indiqué qu'elle ne pouvait donner un avis sur la pertinence des propositions puisque la communication des courriers des comptables lui est refusée.

Elle a une fois de plus souligné que les agents n'étaient pas associés à la préparation du dialogue budgétaire, comme l'ont confirmé les HMI.

Elle a insisté sur les baisses en matière de fournitures (par exemple TG , Auxerre, EH, Avallon, Saint Fargeau, Chablis, Migennes, Tonnerre, Chéroy et Vill/ Yonne) et en affranchissement (Brienon, Chablis, Joigny, Saint Florentin et Vill l'archevêque).

Compte tenu de la baisse du budget, la direction souhaite, en matière de fourniture, arriver à un ratio de 280 € par agent, tout en reconnaissant qu'il faudrait tenir compte des spécificités des postes . Elle regardera les plus gros postes de dépenses pour voir où des économies peuvent être réalisées (par ex frais d'huissiers, affranchissement, transport) et travaillera à créer des repères et une harmonisation en fonction des missions. 2010 sera une année charnière d'observation .

La CGT a fait remarquer que l'on avait des ratios , depuis la création de COGITO nous étions dans le groupe 4 (une vingtaine de départements similaires) afin de comparer et d'arriver à réduire les dépenses, celles ci sont depuis 6 ans globalement similaires .

Elle transmettra les demandes des postes qu'elle a reçu.

La fusion des postes de Sens montre une économie de 63 000 € pour Sens Agglo et une prévision supplémentaire de 16 000 seulement sur la municipale.

90% des crédits viennent d'être reçus, ils permettent de payer enfin les factures .

Les représentants CGT ont voté contre ce budget 2010 qui est insuffisant.

Ceux de FO se sont abstenus.

REDEPLOIEMENT DES EMPLOIS

En fait, il s'agissait de la localisation des 8 suppressions d'emplois de catégorie C et du redéploiement d'emplois de B. Pour cela l'administration s'appuie sur les résultats de l'ORE .

L'équipe de remplacement , 4 services de la TG et 14 postes sur 24 sont touchés par ces opérations , plus le SIP de Sens qui perd 0.5 et les deux SIP créés Avallon et Joigny qui reçoivent chacun 2 emplois.

Alors que le Directeur Général de la DGFIP s'engage sur de nouveaux services aux collectivités locales avec l'offre de services et l'engagement partenarial, il n'hésite pas à réduire toujours davantage les effectifs (en faisant, qui plus est, supporter plus de 50 % des suppressions d'emplois par le secteur public local en raison notamment des « fantastiques » gains de productivité Hélios) rendant ainsi impossible l'accomplissement de ces nouvelles missions.

Remarques de la CGT :

Ainsi l'ORE pour le département c'est moins 8 emplois (-5 sur les postes, -2 sur la TG et -1 sur l'ERD). C'est bien l'ORE SPL qui conduit aux baisses .

- l'ORE des postes baisse de 4.35, il baisse pour 15 postes et augmentent pour 9
- Baisse de 2 emplois pour Auxerre et la Paierie , de 1 emploi à Tonnerre
- Augmentation de 1 emploi à Sens municipale

A noter la diminution de 0,5 emploi au SIP de Sens alors que pour les agents il manque déjà du monde pour assumer tout le travail et la formation nécessaire, ce d'autant plus que deux contrôleurs principaux partent en retraite.

- l'ORE de la TG baisse de 2.46 et les effectifs de 4 services de la TG baissent de 0.5 chacun (RCT Produits divers, dépense, compta et CEPL)
- l'Equipe de remplacement à résidence perd 1 emploi, alors que nous n'avons pas encore le bilan de l'utilisation de l'Equipe de Renfort que la CGT avait demandé.

Commentaire : l'ERD ne peut couvrir les emplois vacants, l'absentéisme, les absences syndicales comme prévus dans la charte du dialogue social et les besoins dans les petits SIP comme l'a annoncé Monsieur PARINI. A l'évidence, ils sont insuffisants mais comme les emplois de remplacement sont pris indistinctement sur tous les postes et services, ça ne risque pas de fonctionner.

- tous les postes et services y compris les SIP participent à la création de l'Equipe de dépannage , ce qui fait souvent perdre 1 demi emploi pour les petits postes

- comme il y a 84 B et 84, 5 C dans les postes , les effectifs en B et C dans les postes devraient être quasiment identiques . Or ce n'est pas le cas pour 5 postes : Migennes : 3.5 B et 2.5 C, Tonnerre : 4.5 B et 3 C , Toucy : 3.5 B et 2.5 C, Pont/Yonne : 4 B et 2.5 C , Sens Municipale : 8 B et 10.5 C ? pourquoi?

Sur la TG, il y a plus de C que de B : 17 B et 22.5 C

L'administration a précisé que c'était pour tenir compte de la réalité des effectifs.

La CGT vote contre les demi emplois et contre les suppressions d'emplois.

La CGT est contre les suppressions d'emplois et l'outil qui permet leur répartition l'ORE , elle ne proposera donc pas de déshabiller Pierre pour habiller Paul, tous les postes et services manquent de personnels, certes avec un ressenti différent compte tenu des particularités. Elle considère que l'implantation par demi emploi n'a pas apporté d'amélioration pour les postes et services surtout touchés par les suppressions et les multiples vacances d'emplois.

Fo a aussi voté contre.

	ORE pour 2008	ORE pour 2009	ORE pour 2010	diff	2010 net	implantés 2009	projet 2010	différence
Aillant / Tholon	3,75	3,75	3,76	0,01	3,55	3,5	3,5	
Ancy le Franc	3,30	3,20	3,39	0,19	3,20	3	3	
Auxerre	21,57	21,65	19,37	-2,28	18,28	20,5	18,5	-2
Auxerre E H	14,20	13,36	13,11	-0,25	12,37	12,5	12,5	
Avallon	13,13	12,77	13,42	0,65	12,67	12	10,5	-1,5
SIP Avallon							2	2
Saint Fargeau	9,49	8,53	8,23	-0,30	7,77	8	8	
Brienon	2,80	2,38	2,57	0,19	2,43	2	2,5	0,5
Chablis	5,91	5,64	5,57	-0,07	5,26	5,5	5,5	
Charny	2,56	2,64	2,78	0,14	2,62	2,5	2,5	
L'Isle sur Serein	4,00	3,56	3,35	-0,21	3,16	3,5	3	-0,5
Joigny	10,26	9,78	9,39	-0,39	8,86	9	7	-2
SIP Joigny							2	2
Migennes	6,49	6,12	6,13	0,01	5,79	6	6	
Saint Florentin	5,81	6,32	5,95	-0,37	5,62	6	5,5	-0,5
Tonnerre	9,65	9,80	7,72	-2,08	7,29	8,5	7,5	-1
SIP Tonnerre			1,43	1,43	1,35	1	1	
Toucy	5,92	6,47	6,10	-0,37	5,76	6	6	
Vermanton	7,19	7,17	6,98	-0,19	6,59	7	6,5	-0,5
Paerie Dépt	13,40	13,57	11,82	-1,75	11,16	13	11	-2
Chéroy	3,24	3,15	3,30	0,15	3,11	3	3	
Pont sur Yonne	7,07	7,32	6,98	-0,34	6,59	7	6,5	-0,5
Sens Agglo	11,00	10,58	4,32	-6,26	4,08	4	18,5	1
Sens Municipale	15,13	14,48	16,09	1,61	15,19	13,5		
SIP Sens			6,04	6,04	5,70	6	5,5	-0,5
Sergines	2,70	2,57	2,38	-0,19	2,25	2,5	2,5	
Villeneuve l'Arch	3,15	2,95	2,92	-0,03	2,76	3	3	
Villeneuve/Yonne	5,32	5,37	5,68	0,31	5,36	5	5,5	0,5
total	187,04	183,13	178,78	-4,35	168,77	173,5	168,5	-5
Rect produits divers		4,75	4,39	-0,36	4,14	4,5	4	-0,5
Rect contentieux		2,16	2,06	-0,10	1,94	2	2	
Redevance		2,00	2,00	0,00	1,89	2	2	
CF Dépense		2,92	2,57	-0,35	2,43	2,5	2	-0,5
Comptabilité CQC		5,77	5,28	-0,49	4,98	5,5	5	-0,5
France Domaine		1,00	1,00	0,00	0,94	1	1	
SPL Animation expertise		4,98	4,85	-0,13	4,58	5	4,5	-0,5
DSF		6,83	6,23	-0,60	5,88	6,5	6,5	
Ressources humaines		2,73	2,60	-0,13	2,45	3	3	
Secrétariat		3,00	3,00	0,00	2,83	2	2	
Logistique		3,82	3,52	-0,30	3,32	3,5	3,5	
Agents de service		3,00	3,00	0,00	2,83	3	3	
Informatique Agt trait		1,00	1,00	0,00	0,94	1	1	
Formation		0,30	0,30	0,00	0,28	0	0	
TOTAL TG	48,50	44,26	41,80	-2,46	39,45	41,5	39,5	-2
ERD			0,00		9,00	9	9	
ERR			0,00		1,00	2	1	-1
TOTAL DEPARTEMENT		227,39	220,58	-6,81	218,22	226	218,00	-8
paramètres transversaux		-1,16	-2,38					
TOTAL TG		226,23	218,20	-8,03				

Tenir compte de la fusion Sens , de la création des SIP d'Avallon et Joigny.

QUESTIONS DIVERSES :

LES PONTS NATURELS : Les vendredi 14 mai et 12 novembre seront 2 ponts naturels pour l'ensemble des agents.

LE POINT D'INFORMATION SUR LA PANDEMIE GRIPPALE :

Le TPG a tenu une nouvelle fois a remercier les agents , le bon état d'esprit avec lequel on a répondu à la solidarité.

La CGT a indiqué qu'elle ne reprendrait pas ce qui a déjà été publié tant au niveau du coût que de l'organisation de la campagne de vaccination.

Elle trouve déplacé de se réjouir de la participation des agents alors que l'administration a été obligée de faire plusieurs appels pressants pour cela.

En définitive, tout cela pour 7 demi journées de permanences, n'est ce pas beaucoup de temps « perdu ».

L'administration a précisé qu'elle avait fait seulement deux appels , dont le dernier un peu pressant vue la demande urgente du Préfet.

La CGT a insisté en disant que les réquisitions en région parisienne se sont mal passées dans plusieurs départements nécessitant des interventions auprès de la DGFiP.

Les intempéries :

Compte tenu des intempéries, des agents ne peuvent se rendre à leur travail, certains notamment du sud du département en sont déjà à 4 jours de congés.

La CGT a demandé et obtenu qu'une note rappelle la possibilité de travailler dans le poste le plus proche, y compris hors département.

L'absentéisme :

La CGT a fait un rapide commentaire sur le bilan de l'absentéisme au 21/12/2009 qu'elle avait demandé.

Le nombre de jours d'absence est passé à 2490 jours au 31 décembre , ils sont supérieurs aux jours de travail de l'Equipe de Remplacement qui est de 2388 jours.

Siégeaient pour la CGT :

Claudine BEAU, Jacqueline BRILLANT, Régis HIVERT et Alain GUYADER.

BULLETIN D'ADHESION



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT

Alors, je me syndique...

Nom :

Prénom :

Affectation :

Grade :

Indice :

Date :

déclare adhérer au Syndicat National du Trésor CGT.

Signature :